



UNION EUROPÉENNE

En collaboration avec :

جمعية مدرسي علوم  
الحياة والأرض بالمغرب  
Association des Enseignants  
des Sciences de la Vie et de la  
Terre Maroc  
+ ٠٤٠٤٣١ ٤٥٠٤٤٠٠٠١ | ١٤٥٥٠٤  
١ ٤٣٨٥١ ٧ ٤٤٤٤٤ ٧ ٤٤٤٤٤٤



# ***Déclaration des jeunes marocain.es pour le climat***

A l'occasion de la Semaine de la Diplomatie Climatique, organisée du 14 au 18 novembre 2022 en marge de la COP27, par l'Union européenne au Maroc, une quarantaine de jeunes marocain.es représentants l'ensemble du territoire et zones impactées par le changement climatique, ont participé à un atelier thématique en faveur du climat.

Cette rencontre, organisée en étroite collaboration avec l'Association des Enseignants des Sciences de la Vie et de la terre (AESVT) s'est tenue le 14 novembre 2022 à Casablanca, en vue de rédiger « **la déclaration des jeunes leaders marocain.es en faveur du climat** », destinée aux décideurs nationaux et internationaux participants à la COP 27, à Charm El-Cheikh, en Égypte.

Cette déclaration comporte les recommandations de ces jeunes dans les 3 thématiques phares du changement climatique : **l'atténuation, l'adaptation et le coût du changement climatique.**



Voici la déclaration des jeunes :

## Atténuation

- Reconnaître la valeur des espaces forestiers pour l'équilibre naturel en octroyant les moyens nécessaires pour développer plus d'espaces verts et de forêts urbaines et améliorer la qualité de l'air et le bien-être des habitants
- S'ouvrir plus sur le monde pour le transfert des technologies et des compétences en faveur des jeunes les plus impactés par les changements climatiques ;
- Valoriser la recherche scientifique marocaine en réservant des aides au financement de projets portés par les jeunes dans des zones sensibles au changement climatique ;
- Promouvoir les énergies renouvelables comme les biocarburants, énergies géothermiques, et valoriser les déchets par leur transformation en énergie ;
- Appliquer les lois et décrets relatifs à l'environnement (loi 36-15 sur l'eau, loi 28-00 sur les déchets, ...) et suivre leur application ;
- Renforcer l'éducation à la citoyenneté pour améliorer le vivre ensemble, réduire les incivilités et encourager les bonnes pratiques des consommateurs afin d'en faire des citoyens écoresponsables ;
- Quantifier les émissions des Gaz à effet de serre des différents secteurs économiques (industrie, agriculture, tourisme, ...) ;
- Encourager les citoyens à adopter les transports en communs ou transport individuel doux, propre et moins énergivore chaque fois que cela est possible tels que, le tramway, le train, prévoir des pistes cyclables pour l'usage du vélo et organiser des journées sans voitures, ...) ;
- Développer les énergies renouvelables et trouver des solutions alternatives pour une transition énergétique juste et équitable.





# Adaptation

- Adopter un mode d'agriculture résilient au changement climatique et moins demandeur en eau, tel que l'agroécologie, et en généralisant la digitalisation à travers le transfert de technologies ainsi qu'en favorisant la culture d'association végétale économe en eau ;
- Optimiser l'utilisation des ressources en eau via des techniques plus modernes telles que le captage des eaux pluviales, les diffuseurs enterrés ou encore la recharge des nappes phréatiques ;
- Respecter les spécificités environnementales par les pays porteurs de projets (investissements) ;
- Veiller à la plantation des espèces locales (endémiques) au niveau des espaces verts urbains pour une conservation de la biodiversité et une meilleure gestion de l'eau ;
- Augmenter la surveillance des forêts et mettre en place un dispositif d'alerte pour les feux de forêts ;
- Appuyer des alternatives d'utilisation de bois pour diminuer la pression sur la forêt ;
- Renforcer les programmes de plantation et de régénération en adaptant les essences de reboisement et de lutte contre la désertification ;
- Intégrer la recherche scientifique dans le processus d'adaptation.

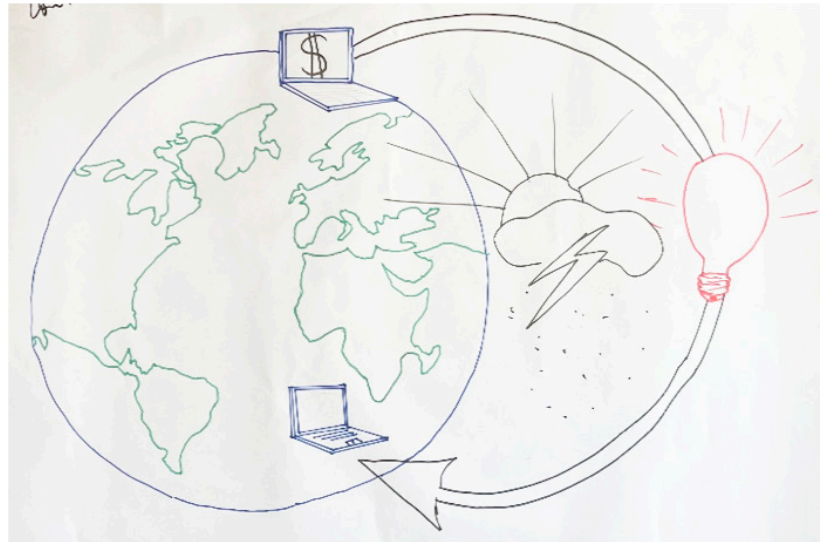




# Coût du changement climatique, transition verte et inclusive

- **Favoriser le transfert de connaissances et compétences**

- De la connaissance à travers les universités, programme de doctorats financés, échanges ERASMUS, stages, ...
- De la technologie à travers des programmes d'échanges inter-entreprises ;
- De la création d'instituts spécifiques pour relever les défis de chaque région du Royaume.



- **Développer des projets et créer des emplois pour les jeunes afin de réduire l'exode :**

- Investir dans des projets d'adaptation, financer par le fonds climat et en faire bénéficier les jeunes ;
- Augmenter les programmes de financement en faveur des forêts ;
- Faciliter l'accès aux financements ;
- Financer l'adaptation aux changements climatiques des pays africains, par l'octroi de subventions pour les petits agriculteurs (consortium ou coopérative) ;

- **Créer et renforcer les systèmes de gestion des déchets pour résoudre les problématiques de pollution et de dégradation de l'environnement ;**

- **Impliquer des bureaux d'études pour étudier ces transferts de technologies.**



*Le contenu de cette déclaration relève de la seule responsabilité de ses auteurs et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.*

